

TROISIÈME DOSSIER : RAMBARD SA

La société RAMBARD est spécialisée dans la fabrication de jouets en bois. Constituée en N-4 au capital de 100 000 € (soit 2 000 actions de 50 € de valeur nominale), son exercice comptable coïncide avec l'année civile. L'exercice clos le 31/12/N s'est soldé par la réalisation d'un bénéfice net de 85 400 €.

Vous disposez en **Annexes** :

- du projet du conseil d'administration concernant l'affectation du bénéfice et des informations relatives aux statuts de la société (**Annexe 5**);
- d'un extrait de la balance avant affectation des résultats (**Annexe 6**);
- d'un modèle du tableau d'affectation des résultats (**Annexe 7**).

TRAVAIL À FAIRE

1. Présentez la répartition des bénéfices puis dressez le tableau d'affectation du résultat de l'exercice N selon le modèle fourni en **Annexe 7**.
2. Enregistrez l'écriture de répartition au 30/06/N+1.

Annexe 1 : Balance des comptes au 31/12/N après écritures d'inventaire

N°	Intitulés des comptes	Débit	Crédit	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
108000	Compte de l'exploitant		35 498,00		
207000	Fonds commercial	20 000,00		20 000,00	35 498,00
218200	Matériel de transport	9 000,00		9 000,00	
281820	Amortissements du matériel de transport		2 625,00		
370000	Stock de marchandises	17 031,00		17 031,00	2 625,00
486000	Charges à payer		211,00		
512000	Banque Populaire	85 097,00	80 852,00	4 245,00	211,00
531000	Caisse	20 720,00	19 585,00	1 135,00	
580000	Virements internes	16 100,00	16 100,00		
Total des comptes de bilan		167 948,00	154 871,00	51 411,00	38 334,00
603700	Variation des stocks de marchandises				
606100	Eau, énergie		34 062,00		34 062,00
606100	Fournitures d'entretien et de petit équipement	287,00		287,00	
607000	Achats de marchandises	1 130,00		1 130,00	
613200	Locations immobilières	53 550,00		53 550,00	
615510	Entretien réparations sur biens mobiliers	5 087,00		5 087,00	
616000	Primes d'assurances	250,00		250,00	
618300	Documentation technique	1 740,00		1 740,00	
622700	Frais d'acte et de contentieux	745,00		745,00	
625100	Voyages et déplacements	450,00		450,00	
625700	Réceptions	3 154,00		3 154,00	
626000	Frais postaux et de télécommunications	934,00		934,00	
627000	Services bancaires	486,00		486,00	
681100	Dotations aux amortissements des immobilisations	297,00		297,00	
707100		2 625,00	21 730,00	2 625,00	21 730,00
707200	Ventes de marchandises à emporter		28 020,00		28 020,00
	Ventes à consommer sur place				
Total des comptes de gestion		70 735,00	83 812,00	70 735,00	83 812,00
Total de la balance		238 683,00	238 683,00	124 146,00	124 146,00

Annexe 2 : Comptes à l'usage de l'exploitant individuel.

Le compte 101 « Capital individuel » enregistre à son crédit :

- la valeur des apports de l'entrepreneur au début ou en cours d'activité ;
- le bénéfice de l'exercice précédent par le débit du compte 12 "Résultat de l'exercice".

Il enregistre à son débit :

- les prélèvements de toutes natures ;
- la perte de l'exercice précédent par le crédit du compte 12.

Les apports ou les retraits personnels de l'exploitant et, le cas échéant, de sa famille sont enregistrés en cours d'exercice dans un compte 108 dénommé "Compte de l'exploitant". En fin d'exercice, le solde de ce compte est viré au compte 101 « Capital individuel ».

Annexe 3 : Informations sur les régularisations de charges et de produits

Une redevance trimestrielle de 1 350 € HT relative à un véhicule de livraison a été réglée par prélèvement bancaire le 1/11/N. Elle couvre la période du 01/11/N au 31/01/N+1.

Des matières premières ont été facturées par le fournisseur pour 2 450 € HT mais n'ont toujours pas été réceptionnées à la date de clôture de l'exercice.

Les différences de conversion actif correspondent à des augmentations de dettes pour 1 780 € et à des diminutions de créances pour 1 370 €.

Des produits finis ont été facturés le 29/12/N pour 1 200 € à un client mais ils ne seront livrés qu'au début de l'exercice suivant.

Des matières premières ont été livrées par un fournisseur. La facture correspondante n'est pas encore parvenue à l'entreprise. Celle-ci est estimée à 440 € HT.

Les honoraires de l'expert-comptable sont estimés à 1 100 € HT.

Des produits ont été livrés à un client pour 2 100 € HT. Aucune facture n'a été établie à la date d'inventaire.